



« COTEAUX DE SIMORRE »

Site non prioritaire

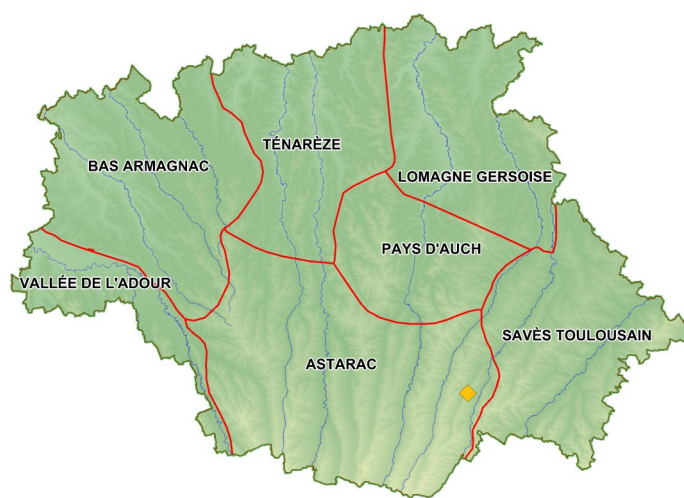
Généralités

Communes concernées : Semezies Ca-
chan, Simorre

Superficie : 354 hectares

Milieus dominants : boisements, prai-
ries/pelouses, landes, milieux aquatiques
stagnants,

Statuts de protection et inventaires :
ZNIEFF I « Coteaux de la Lauze » ;
ZNIEFF II « Coteaux de la Lauze et de l'Ar-
rats » ; ZSC « Vallée et coteaux de la
Lauze »



Description

Le site comprend les coteaux accidentés en rive droite de la rivière Lauze, qui se composent d'une mosaïque de formations végétales et d'occupation des sols (landes sèches, prairies, cultures et bois).

Les landes présentent une forte richesse en orchidées, dont l'Orchis odorant, et en espèces d'affinité méditerranéenne comme la Lavande à larges feuilles. Le Genêt hérissé est présent ici dans une de ses rares stations régionales. Les espaces cultivés peuvent abriter des plantes messicoles, dont la Nigelle de France.

La faune est également très riche, tant en diversité qu'en patrimonialité, notamment d'un point de vue entomologique (plus de 50 espèces de papillons recensées). Un réseau de mares permet le maintien de tout un cortège d'amphibiens et d'odonates. Le site également utilisé par d'autres espèces à enjeu, dont l'Aigle botté et le Murin de Bechstein.

Contexte socio-économique

Statut de propriété : privé

Gestionnaires : privé

Usages : agriculture, sylviculture, chasse, loisir

Aménagements présents : sentier de randonnée

Intérêts écologiques et paysagers

Faune remarquable :

Cortège d'insectes : Azuré du serpolet, Damier de la succise, Zygène cendrée, Nacré de la filipendule, Grand nègre des bois, Grand Capricorne, Lucane cerf-volant, etc.

Cortège d'amphibiens, dont le Triton marbré

Autres espèces rencontrées : Seps strié, Coronelle girondine, Murin de Bechstein, Aigle botté, Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Petit-duc scops, Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, etc.

Flore remarquable :

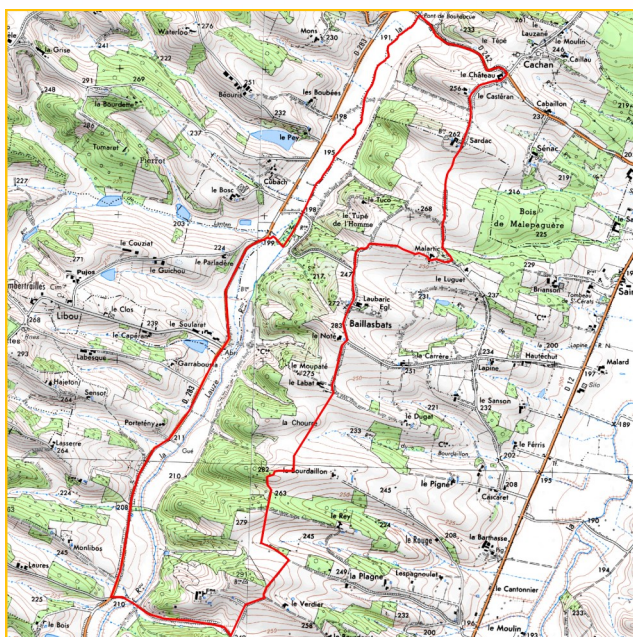
Néottie nid-d'oiseau, Caucalis à feuilles de Carotte, Orchis odorant, Nigelle de France, Lavande à larges feuilles, Genêt hérisson, Brachypode de Phénicie, etc.

Habitats remarquables :

Landes à Genévriers ; Garrigues à *Genista scorpius* ; Pelouses calcaires semi-arides ; Prairies de fauche naturelles

Éléments paysagers ou culturels remarquables :

Diversité paysagère, coteaux typiques de l'Astarac



Menaces

Pratiques agricoles

Abandon du pastoralisme et fermeture des milieux

Suppression des éléments bocagers

Retournement des prairies

Dégradation des zones humides (comblement, drainage, etc.)

Pratiques sylvicoles, défrichement

Mesures de gestion

Mesures déjà en place :

Natura 2000 : DOCOB, contrats et mesures agro-environnementales, charte

Actions à envisager :

Protection du site (acquisition, maîtrise d'usage, etc.)

Sensibilisation des propriétaires et/ou des exploitants agricoles et forestiers

Gestion de la dynamique de végétation

Amélioration des connaissances

Nacré de la filipendule

